

Charte de la Croix-Bleue



La Croix Bleue Suisse est une organisation spécialisée pour les questions d'alcool et de dépendances. Depuis plus d'un siècle, elle s'engage en faveur de la prévention et des personnes concernées par la dépendance : les consommateurs ainsi que leur environnement. Afin de réduire de manière durable les abus d'alcool et d'autres drogues, des professionnels et des bénévoles s'engagent dans les domaines suivants :

- Prévention et promotion de la santé – *équiper*
- Conseil, suivi et intégration - *accompagner*
- Société et politique – *mobiliser*

La Croix-Bleue Suisse est rattachée à la Croix-Bleue internationale.

Vision

La Croix Bleue met en mouvement. Nous agissons en tant que partie d'une société solidaire:

- Nous promouvons la santé et équipons en vue d'un plus grand bien-être.
- Nous soutenons les êtres humains dans leur développement .
- Nous accompagnons les personnes dépendantes et leur donnons une voix.
- Nous portons les thèmes liés à la dépendance sur la place publique.

Mandat

- Nous nous engageons à prévenir les problèmes de dépendances liés à l'alcool et à d'autres drogues et à soulager les souffrances.
- Nous promouvons les compétences en matière de consommation et de style de vie pour ne pas se mettre en danger, ni soi, ni les autres.
- Nous oeuvrons avec une approche globale, de manière professionnelle et en s'orientant sur les ressources.
- Nous réclamons au niveau politique et sociétal des mesures de protection pour les groupes à risque.

Valeurs

- Nous fondons nos actions sur l'amour du prochain basé sur la foi chrétienne, la solidarité et la tolérance.
- Nous considérons le renoncement et l'abstinence comme étant l'expression de la liberté personnelle.
- Nous respectons l'intégrité et la dignité de chaque être humain – indépendamment du sexe, de l'âge, de l'origine et de la religion.
- Nous tenons compte des besoins de nos groupes cibles et des connaissances scientifiques.